

Wassy

La Blaise

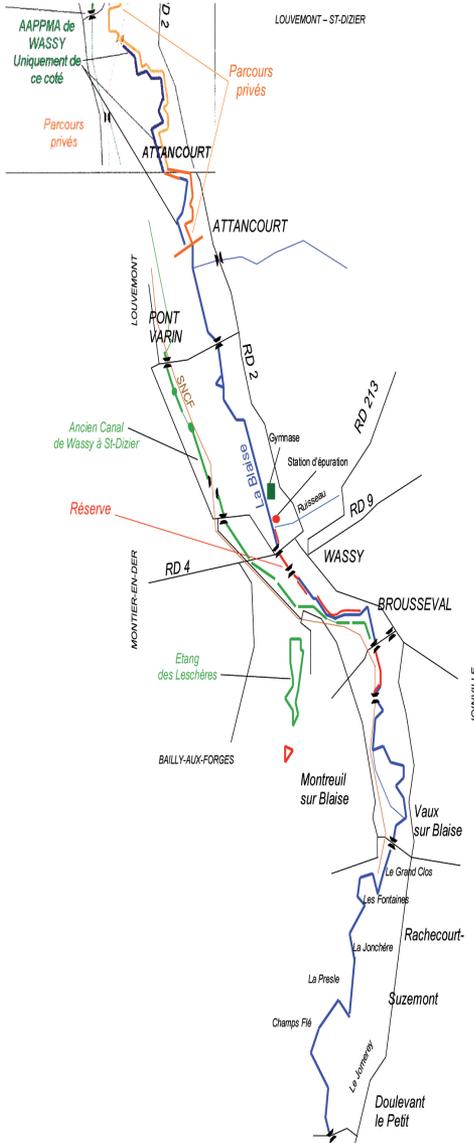
Bassin versant : Marne Moyenne

La Blaise

Président : Denis COUDRAT

3, Place de la Grange-au-Rupt

52130 Pont-Varin - Tél. : 03 25 55 90 27



1^e catégorie : Blaise (12,5 km).

Pêche autorisée les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés

Interdiction d'entrer dans l'eau pour pêcher.

Pour la pêche à la mouche à partir de l'ouverture de l'ombre, il est toléré de descendre en bordure de rive à poste fixe

2^e catégorie : Canal de Wassy - Etang des Leschères (10 ha) Pêche autorisée tous les jours

pêche de la carpe de nuit interdite.
Limitation à deux carassiers par jour et par pêcheur Taille du Sandre et Brochet 50 cm - Pêche interdite au camping dès son ouverture

Pêche interdite sur la plage et les gradins en période estivale.

Digue de Wassy : étang de 2^{ème} catégorie

Carte de barque (moteurs thermiques et électriques interdits)

	Sociétaire	non sociétaire
Journée	3 €	5 €
Mois	7 €	10 €
Année	13 €	15 €

Gratuit pour les cartes «Découverte»
1/2 tarif pour les cartes «Personne Mineure»

Pour la pêche en barque
les mineurs doivent être accompagnés
d'un adulte

Arrondissement de :
SAINT-DIZIER

Dépositaire:

Wassy : Jacky Chaumier Rue Gresley

Tél. : 03 25 55 79 49



Faire le plein d'énergie...
Pêcher le brochet.

Ouverture le 1^{er} mai * !

Leurnes, bouchons et vins, streamers,
préparez votre remède «Pêche» sans oublier votre carte :
amphile, indomestriade, journalière ou découverte...
A chacun sa pêche, à chacun sa carte (le pêcheur sur
www.cartedepeche.fr

* En l'honneur de la réglementation locale applicable sur le site Internet de la Fédération départementale de pêche (www.fédérationpeche51.fr) et de votre profession.

